



Chambre Nationale
des Conseils-Experts Financiers

2 0 0 9

e-learning

G E S T I O N - F I N A N C E

M É T H O D O L O G I E D U B I L A N P A T R I M O N I A L

OBJECTIFS

- Comprendre et pouvoir utiliser les principaux concepts et outils de la gestion du patrimoine,
- Savoir mener un entretien de découverte (questions à poser et manière de les poser),
- Etre en mesure d'identifier des pistes de préconisations selon le besoin identifié,
- Avoir connaissance des obligations d'un conseiller en patrimoine (obligation de conseil, procédure à respecter).

PROFIL APPRENANT

- Conseiller en gestion de patrimoine,
- Conseiller financier,
- Conseiller d'entreprises,
- Collaboratrice et collaborateur de conseiller en gestion de patrimoine, de conseiller financier et de conseiller d'entreprises.

AVANTAGES

- Bien découvrir un client patrimonial,
- Mener une analyse patrimoniale structurée,
- Présenter des préconisations en adéquation avec ses objectifs patrimoniaux.

CONFIGURATIONS TECHNIQUES MINIMALES REQUISES

- 512 Mo de mémoire vive,
- Windows XP, Windows Vista,
- Internet Explorer 6.0 ou 7.0, Firefox 2 ou 3,
- Résolution 1024 x 768
- Flash 8.0 ou supérieur,
- Carte son / enceinte ou casque,
- Connexion Internet : Câble, ADSL ou réseau LAN.

AUTEUR DU MODULE

Patrick Ferraioli est l'auteur de ce module : Consultant-formateur, associé-gérant de Fidélia Formation, diplômé de l'enseignement supérieur, Patrick Ferraioli possède douze années d'expérience dans la finance (Groupe Paribas), onze années dans la formation banque et assurance (Animation, conception et ingénierie pédagogique). Il enseigne également en Ecole de Commerce (Master Gestion du Patrimoine).



CNCEF

22, rue de Longchamp - 75116 Paris
Tél : 01 56 26 06 01 - 01 56 26 06 02
Fax : 01 56 26 06 03

Pour obtenir plus d'informations sur la CNCEF et ses conditions d'adhésion, visitez notre site <http://www.cncef.org>



Chambre Nationale
des Conseils-Experts Financiers

2009

e-learning

G E S T I O N - F I N A N C E

DURÉE DU MODULE : 2 H

MÉTHODOLOGIE DU BILAN PATRIMONIAL

PLAN DÉTAILLÉ DU MODULE	Introduction	<ul style="list-style-type: none"> • Préambule, • Objectif : <ul style="list-style-type: none"> • La découverte, • L'analyse, • Les préconisations, • Les solutions.
	Découverte du client	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction, • Le principe 360 : <ul style="list-style-type: none"> • Sa famille, • Sa profession, • Ses ressources, • Son patrimoine, • Sa prévoyance, • Son futur, • Prise de contact : <ul style="list-style-type: none"> • Introduction, • Se présenter, • Susciter l'intérêt du client, • Rassurer sur l'organisation de l'entretien, • Obtenir son accord.
	Préparation de l'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction, • Etude des stocks : <ul style="list-style-type: none"> • Objectif et principe, • Application, • Points clés et piste d'amélioration, • Proposition. • Capacité d'épargne : <ul style="list-style-type: none"> • Objectif et principe, • Application, • Points clés, • Proposition.
	Analyse en 3 dimensions	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction, • Etude juridique : <ul style="list-style-type: none"> • Régime matrimonial, • Transmission du patrimoine.
	Préconisations par type de besoin	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un patrimoine, • Optimisation : <ul style="list-style-type: none"> • Se créer des revenus complémentaires futurs, • Améliorer la protection de ses proches,
		<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux : <ul style="list-style-type: none"> • Découverte universelle : questionner en entonnoir, • Le hors bilan, • Trame de questionnement. • Validation : <ul style="list-style-type: none"> • Reformulation, • Déjouer les blocages, • Conclusion de la découverte.
		<ul style="list-style-type: none"> • Situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • Objectif et principe, • Questions à poser. • Etude financière, • Etude fiscale, • Les obligations de conseil.

CNCEF

22, rue de Longchamp - 75116 Paris
Tél : 01 56 26 06 01 - 01 56 26 06 02
Fax : 01 56 26 06 03

Pour obtenir plus d'informations sur la CNCEF et ses conditions d'adhésion,
visitez notre site <http://www.cncef.org>